

La végétation des plages

J.-J. de Granville

Les sables des plages guyanaises, riches en minéraux lourds hérités des fleuves de Guyane, constituent des environnements particulièrement sélectifs pour la flore. Cet habitat est en effet caractérisé par de fortes contraintes d'ordre micro-climatique (embruns salés, vents desséchants, forte insolation) et édaphique (grande pauvreté minérale et nutritive, disponibilité et réserves en eaux très limitées).



♥ *Remirea maritima*.
© J.-J. de Granville

Les sables des plages de Guyane ont différentes origines, dont les trois principales sont :

- un apport par les courants et les houles le long du littoral ; les sables les plus fins provenant de l'Amazonie sont transportés le long des côtes guyanaises en même temps que les argiles, alors que les sables les plus grossiers sont issus de l'érosion de la roche-mère des pointes rocheuses avoisinantes ;
- un apport par les fleuves de Guyane, probablement beaucoup moins important que le précédent en raison de l'ancienneté des sols, de l'importance de la couverture végétale, mais aussi des pentes relativement faibles de leur bassin versant ;

- une remobilisation des stocks de sables fossiles provenant d'une érosion engendrée par le Maroni au Quaternaire, époque à laquelle ce fleuve a sur-créusé son lit, conduisant à la formation de terrasses et au transport de sables grossiers vers l'océan.

Les plages n'occupent qu'une portion restreinte du littoral, lequel est le plus souvent bordé de mangrove. Elles sont disséminées sur quelques sites dont peu sont facilement accessibles par voie terrestre, en particulier d'est en ouest : la presqu'île de Cayenne, Kourou et la pointe des Hattes.

À la différence des pointes rocheuses, les plages sont des écosystèmes mobiles, temporaires et dont le profil change sans cesse selon les houles, les marées, les courants et le déplacement des bancs de vase, qui tantôt les recouvrent, tantôt les dégagent. À cette "mobilité" s'ajoutent des conditions écologiques peu favorables à l'implantation et à la croissance des plantes :

- ensoleillement entraînant des températures élevées du substrat ;
- salinité élevée liée à des expositions aux marées les plus hautes et aux embruns ;
- vents de sable qui parfois balaient la plage à quelques centimètres du sol. De ce fait, leur végétation, très pauvre en espèces et discontinue, montre un caractère pionnier regroupant des plantes dont les adaptations leur permettent de survivre dans ces conditions difficiles et de s'accommoder des modifications rapides de l'écosystème.

♥ Zone de discontinuité, en haut de plage, entre la végétation rampante, adaptée à des sols instables de sable quasi-pur, et la mangrove forestière, adaptée à des sols de vase salée et riche en matière organique.





Les espèces pionnières

Ce sont des espèces ayant une grande tolérance à la salinité, rampantes à croissance très rapide et aptes à coloniser les bancs de sable en un temps record. Ces espèces sont essentiellement limitées à cinq, dont deux Fabacées (*Canavalia maritima* ou "Haricot-plage", *Vigna luteola*) et trois Convolvulacées (*Ipomœa imperati*, *Ipomœa tiliacea* et *Ipomœa pes-capræ*, dont le nom est dû à la forme de ses feuilles, rappelant celle de l'empreinte d'un sabot de chèvre).

Les conquérantes

Plus en retrait, là où les conditions du milieu sont moins drastiques, on observe un enrichissement de la flore avec des espèces herbacées en touffes, beaucoup moins "mobiles" et donc adaptées à un environnement plus stable. Ce sont, entre autres: *Sesuvium portulacastrum*, *Blutaparon vermiculare*, *Crotalaria*

retusa localement appelé "Cha-cha" en raison du bruit produit par les graines dans les gousses sèches agitées par le vent, ainsi que des Cypéracées dont les plus fréquentes sont *Cyperus ligularis*, *Fimbristylis cymosa* et *Remirea maritima*, qui doit son nom à la commune de Rémire! Le genre *Remirea* a en effet été décrit en 1775 par Jean-Baptiste Fusée-Aublet, botaniste du roi, dans son ouvrage *Histoire des Plantes de la Guiane Française*, à partir de collections d'herbier effectuées sur les plages de Rémire.

La présence de certaines Cypéracées et Poacées comme *Cyperus ligularis* et *Sporobolus virginicus* des sols hydromorphes, qui se retrouvent également en marge des marais sub-côtiers, s'expliquerait par une alimentation hydrique régulière assurée par l'existence de petites mares temporaires (mares et mini-lagunes "perchées") correspondant à des dépressions en haut des plages créées

► ▲ Colonisation des sables et inflorescence du "Haricot-plage" *Canavalia maritima*.

© J.-J. de Granville

► À gauche: inflorescence et fructification de "Cha-cha" *Crotalaria retusa*.

© J.-J. de Granville

► Au centre: Convolvulacées.

© J.-J. de Granville

► À droite:

Sporobolus virginicus.

© J.-J. de Granville





▲ Raisin-bord-de-mer,
Coccoloba uvifera.
© J.-J. de Granville



▲ Cocotier, *Cocos nucifera*.
© J.-J. de Granville



▲ Ortie-lance, *Cnidocolus urens*.
© J.-J. de Granville

lors du déferlement de fortes houles (*washover*) ou lors de périodes d'intenses précipitations et de drainage des eaux de pluie. Des argiles s'accumulent par filtration puis décantation au fond de ces dépressions, qui constituent alors des zones de stockage pour les eaux de pluie auxquelles s'ajoutent des apports épisodiques d'eau littorale (*uprush*) lors des plus hautes mers de vives-eaux (D. Guiral, comm. pers.).

La végétation de l'arrière-plage

Ce n'est qu'en dehors de l'influence des plus hautes marées et sur le cordon sableux de l'arrière-plage que la végétation est plus dense, moins discontinue et qu'apparaissent les premiers arbres et les espèces à durée de

vie longue (plusieurs années) comme *Cordia curassavica*, *Dalbergia ecastaphyllum*, *Allamanda cathartica* aux grandes fleurs à corolle jaune en forme d'entonnoir, *Chryso-balanus icaco*, localement appelé "Zicaque" ou "Prunier-bord-de-mer", dont les fruits sont comestibles, *Hibiscus tiliaceus* aux belles fleurs jaunes à gorge noire-violacée, *Coccoloba uvifera* ou "Raisin-bord-de-mer". Les plantes herbacées y sont nombreuses et appartiennent en majorité aux familles des Cypéracées, Fabacées et Poacées. L'"Ortie-lance" *Cnidocolus urens*, fréquente sur les cordons sableux ensoleillés, est bien connue pour ses piqûres douloureuses. Le Cactus-cierge *Cereus hexagonus*, également inféodé à cet habitat, devient de plus en plus rare en raison des déprédations causées par l'homme. Cette espèce à croissance lente et à multiplication végétative prépondérante est en effet recherchée par les collectionneurs pour leurs jardins ou comme plante d'intérieur. Elle est également très vulnérable à tous les défrichements car, à la différence de très nombreuses autres plantes, le Cactus-cierge ne dispose pas d'un système racinaire très développé et, de ce fait, il est donc incapable d'émettre des rejets depuis sa souche. Deux espèces emblématiques, introduites de la région indo-malaise, marquent aussi la physionomie de l'arrière-plage dans les zones sub-urbaines : le "Cocotier" *Cocos nucifera* et "l'Amandier" *Terminalia catappa*. ●



► *Allamanda cathartica*.
© O. Tostain

► Cactus-cierges
Cereus hexagonus.



Granville Jean-Jacques de.

La végétation des plages.

In Guiral Daniel (ed.), Le Guen R. (ed.). Guyane océane.

Beaumont-de-Lomagne (FRA) : R. Le Guen ; Marseille (FRA) : IRD, 2012, p. 148-151. ISBN 978-2-7099-1722-3